



ECF Canal du Haut-Lac

p.a. Direction générale de l'environnement
Division ressources en eau et économie hydraulique
10, rue du Valentin
1014 Lausanne

Le 8 octobre 2021

A la commune de Roche
Aux propriétaires et locataires voisins des travaux

OBJET : CANAL DU HAUT-LAC – TRAVAIL DE NUIT 13-14 OCTOBRE 2021

N/Réf.: 3655/16.02.52/CC/jb

Madame, Monsieur,

Dans le cadre des travaux pour la réalisation du canal du Haut lac, des travaux de déviations de conduites sont en cours sur la parcelle 327 de la commune de Roche au lieudit Pré de Lalex en contrebas de la RC route du Simplon et de la voie CFF.

Ces travaux comprennent notamment la pose d'un nouveau tronçon de conduite de refoulement des eaux usées qui doit passer sous le futur canal. Ce tronçon est posé et doit être raccordé à chacune de ces extrémités sur la conduite existante.

Ces travaux nécessitent l'arrêt des pompages qui n'est possible que de nuit entre 3h et 6h du matin. Ils sont prévus dans la nuit du 13 au 14 octobre prochain et produiront des nuisances nocturnes que ce soit par la génératrice de l'éclairage du site et/ou par la circulation des ouvriers.

Une nouvelle intervention nocturne sera prévue ultérieurement pour le raccordement de la conduite gravitaire des eaux usées dans ce même secteur, ces travaux ne pouvant être réalisés simultanément.

Nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour ces nuisances nocturnes et vous remercions de votre compréhension.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

B+C Ingénieurs SA

Mandataire et direction des travaux



ECF Canal du Haut-Lac

p.a. Direction générale de l'environnement
Division ressources en eau et économie hydraulique
10, rue du Valentin
1014 Lausanne

Le 8 octobre 2021

Aux communes de Roche et Rennaz
Aux propriétaires et locataires voisins des travaux

OBJET : CANAL DU HAUT-LAC – TRAVAUX LES WEEK-ENDS ET DE NUIT POUR MICROTUNNELIER

N/Réf.: 3655/16.02.52/CC/jb

Madame, Monsieur,

Le chantier du canal du Haut-lac, entré dans sa dernière étape l'hiver dernier, entre enfin dans la phase des travaux par microtunneliers pour passer sous les voies CFF et sous l'autoroute A9.

Si les travaux sous l'A9 sont prévus de jour, les contraintes de réalisation et sécurité pour les passages sous la ligne du Simplon nous imposent des travaux de nuit et durant des week-ends pendant lesquels la charge de trains est déjà réduite pour des travaux autres que les nôtres.

Les CFF nous ont donc autorisés à exécuter les passages du microtunnelier sous les voies aux dates suivantes :

- 30 octobre au 1^{er} novembre : traversée n°1
- 13 au 15 novembre : traversée n°2
- 20 au 22 novembre : traversée n°3

Ces travaux engendreront des nuisances sonores que ce soit par la génératrice fournissant l'énergie nécessaire au microtunnelier mais aussi par les pompages, évacuations des matériaux et traitement des boues et bentonite.

Pendant la journée des dimanches 31 octobre, 14 et 21 novembre les travaux seront interrompus dès 5h du matin pour reprendre le soir dès 22h. Si le microtunnelier sera à l'arrêt, il y aura toutefois encore la génératrice et les pompes qui tourneront 24h sur 24.

Les travaux de reprises et déplacements du microtunnelier seront faits de jour les jours ouvrables.

Nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour ces nuisances et vous remercions de votre compréhension.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

B+C Ingénieurs SA

Mandataire et direction des travaux